

Introduction

Engagée dans un contexte sociétal à évolution rapide, La Réunion connaît depuis quelques décennies de grandes mutations, notamment à travers une diversification de ses structures familiales. Parmi ces dernières, les familles recomposées sont devenues plus nombreuses et plus visibles. Chacune de ces familles porte son lot de défis, communs ou particuliers, qui concernent tous les membres de la cellule familiale.

Les familles recomposées sont des systèmes complexes, mosaïques où se mêlent et s'entremêlent filiations biologique, juridique et sociale. Cette compilation pluriparentale génère des situations parfois compliquées, particulièrement en termes relationnels. Cette complexité tient du fait de la présence, constante ou intermittente, de plusieurs sous-systèmes en constante évolution qui s'influencent les uns les autres. Les enjeux concernent de nombreux domaines dont la filiation, l'autorité parentale, l'éducation, l'héritage et d'autres encore. À La Réunion, ce modèle familial protéiforme interroge nos représentations traditionnelles, du fait des multiples façons de « faire famille » qu'il propose, notamment les familles recomposées homoparentales.

Cependant, toutes ces familles ont un point commun : le bien-être et le bien grandir de l'enfant. L'enfant est en effet la pierre angulaire autour de laquelle se construit, se déconstruit, se reconstruit la famille. En cela, la famille recomposée devient un véritable laboratoire vivant de la famille contemporaine réunionnaise. Nous observons à travers elle les mutations qui touchent notre société actuelle et les défis qui en découlent.

Si les recompositions familiales étaient une pratique courante au siècle dernier, elles étaient en grande partie consécutives au décès de l'un des époux. Aujourd'hui, nous constatons que la majorité d'entre elles font suite à un divorce ou à une rupture d'union. La famille recomposée devient ainsi une réalité très présente dans notre société actuelle (Damon, 2012).

Toute famille est d'abord composition, agencement et réunion d'individus par des liens de parenté construits par l'alliance et la filiation. Chacune est à la merci d'une possible décomposition, que ce soit par disparition d'un des conjoints ou par séparation du couple. Après décomposition, enfants et parents peuvent connaître, à partir d'une nouvelle union, une recomposition (Damon, 2012).

En France, l'évolution des modes de vie conjugaux, et surtout leur caractère hétérogène, nous amènent aujourd'hui à interroger ces modèles de familles dites recomposées. Celles-ci, de plus en plus nombreuses et de plus en plus visibles, suscitent des débats sociétaux, notamment autour de questions liées au droit de la famille, mais également en termes de modalités d'intervention médico-sociale. Si une famille recomposée se veut être « une famille comme une autre », elle est cependant confrontée à des difficultés propres à la nature complexe des réseaux de parenté dont elle est constituée.

La multiplicité des liens entre les différents membres de la famille recomposée, auxquels se greffent les liens connexes externes (parents non gardiens¹, famille étendue), la potentielle complexité des relations de coparentage², la diversité des modes de garde, la singularité des parcours de vie, sont autant de facteurs qui compliquent l'étude de cette forme de composition familiale (Robertson, 2008), tant les approches sont multiples et totalement imbriquées. La première difficulté peut être de nature statistique. La définition et la recension de ces familles sont en effet délicates. Quel périmètre désigne-t-on pour circonscrire les recompositions familiales ? Doit-on comptabiliser les recompositions familiales éphémères ? Les questionnements restent nombreux et dépassent la sphère statistique. Aussi semble-t-il nécessaire d'identifier ces difficultés pour un meilleur ciblage et un accompagnement approprié à ce type de configuration familiale.

Le présent ouvrage propose la synthèse d'une recherche menée dans le cadre des études réalisées à l'observatoire de la parentalité de La Réunion dont l'intention a été de mieux comprendre et apprécier les logiques structurant les rapports sociaux dans ce type de configuration familiale. À travers l'analyse des témoignages de parents vivant en famille recomposée, il s'agira de faire ressortir les points d'étayage probants et aptes à mieux appréhender ces familles afin d'améliorer leur quotidien. Par ailleurs, cette étude permet également d'éclairer l'orientation des politiques publiques afin d'adapter et de rendre plus lisible et accessible l'offre de service d'action médico-sociale. Cette démarche implique l'engagement de l'ensemble des acteurs de la cité, professionnels du secteur médico-social, associations et familles, ainsi qu'acteurs économiques et politiques.

À travers les verbatims recueillis, nous ferons ainsi émerger des pistes de réflexion et d'action issues des notions d'autorité parentale et d'autorité familiale. Nous considérerons la nature parfois complexe de leur exercice variant d'une configuration familiale à l'autre, notamment le caractère multidimensionnel des relations de coparentalité et des pratiques de coparentage. En filigrane, sera soulevée la question du maintien du lien, en particulier en ce qui concerne la présence du père biologique de l'enfant. Nous observerons la difficulté de trouver le bon positionnement pour chacun des acteurs de ces systèmes familiaux en interrogeant la capacité des parents à créer une alliance éducative autour de l'enfant. Les différents aspects de la relation entre le beau-parent et l'enfant, ses variations selon l'âge de l'enfant, les difficultés particulières liées à la période de l'adolescence, comme la manière dont se manifeste le partage des tâches domestiques au sein du foyer recomposé seront abordés dans le contexte de la société créole réunionnaise. Nous ferons enfin un focus sur les relations entre les membres de la fratrie recomposée et leur capacité à construire du lien en situation de garde alternée. Avant de conclure, nous aborderons les questions de la répartition des finances et de la transmission des modèles. Des points de vigilance permettront de répondre objectivement aux besoins des familles recomposées en nous réinterrogeant de façon pragmatique sur l'offre de service proposée aux territoires.

¹ Si le terme « gardien » a disparu du vocabulaire juridique depuis la loi du 4 mars 2002 sur la coparentalité, il est encore utilisé par les populations, ainsi que dans la littérature scientifique.

² Le coparentage est défini, *stricto sensu*, comme le soutien instrumental et émotionnel que la mère et le père s'apportent mutuellement dans leur rôle de parents (Favez et Frascarolo, 2013).

Approche méthodologique

Cette étude, réalisée en 2018-2019, entre dans le cadre du programme scientifique de l'observatoire de la parentalité de La Réunion. Elle s'inscrit dans l'axe 1 intitulé *Études sur les rôles et fonctions des parents* et concerne le champ de la pluri-parentalité *et de la fonction éducative des parents dans la famille recomposée*.

Son objet est de mieux comprendre les familles recomposées à La Réunion, leur spécificité mais aussi leur complexité, tant dans leurs configurations que dans leurs enjeux relationnels au quotidien.

L'étude se scinde en deux volets : une partie quantitative et une partie qualitative. La première a été réalisée en collaboration avec l'Observatoire Statistique et Études (OSE) de la Caf de La Réunion. L'échantillon fourni est extrait d'une population d'allocataires Caf (données Caf de La Réunion). Il est important de rappeler l'origine et l'étendue de l'échantillon afin de circonscrire l'étude, d'autant plus que l'analyse statistique concernant les familles recomposées peut s'avérer être un exercice difficile tant du point de vue de la définition que lorsqu'il s'agit de délimiter et dénombrer les familles recomposées, ainsi que les individus qui les composent. En effet, nous sommes confrontés à la grande diversité des formes de recomposition et, par ailleurs, à la complexité des interactions entre les adultes engagés – parents gardiens et non gardiens, garde alternée – et les enfants impliqués – en résidence complète ou alternée, en situation de quasi-fratrie ou non.

La sélection des familles a été réalisée suivant une méthode d'échantillonnage non probabiliste de convenance³ sur une base de 13 512 allocataires issus d'une extraction des bases de données de la Caf de La Réunion selon la définition suivante : couples présents dans le fichier Caf (avec ou sans enfants en commun) où l'un des adultes n'a aucun lien de parenté avec les enfants. L'autre adulte a un lien de parenté (lien « légitime » ou « naturel ») avec les enfants. L'échantillon final obtenu comptabilise 1 413 répondants aux questionnaires en ligne, soit un taux de réponse de 10,5 %⁴.

La partie qualitative a été réalisée dans le cadre de la convention de partenariat qui lie l'observatoire de la parentalité et l'IRTS Réunion (Institut Régional du Travail Social). 10 étudiants Éducateurs de jeunes enfants (EJE) et 4 étudiants Éducateurs spécialisés (ES) ont élaboré, sous la direction de Thierry Malbert⁵, la grille d'entretien. Cette étape a été réalisée lors de plusieurs séances de travail en commun qui ont permis de construire, tester et affiner la

³ Les allocataires disponibles et aisément interrogeables ont été questionnés par le biais du mailing. Le choix de cette méthode s'est principalement justifié par le fait qu'elle était la plus appropriée pour permettre de respecter les délais et obtenir un nombre suffisant et satisfaisant de répondants.

⁴ La moyenne des taux de réponse aux enquêtes statistiques est de 10 % en France.

⁵ Maître de Conférences HDR en sciences de l'éducation et directeur scientifique de l'observatoire de la parentalité de La Réunion.

trame des questions destinées à la passation des entretiens. Au cours de la phase d'exploration, les étudiants ont bénéficié d'une formation à la recherche de 18h.

Les données qualitatives ont été recueillies sur le terrain auprès de familles recomposées issues des réseaux des étudiants et/ou rencontrées au sein des points d'accueil de la Caf de La Réunion implantés dans les différentes zones géographiques de l'île et couvrant l'ensemble du territoire régional. Cette phase s'est déroulée sous la forme d'entretiens semi-directifs menés par les étudiants, à raison de 4 entrevues par enquêteur, soit un total de 56 répondants.

Les entretiens ont tous été retranscrits par les enquêteurs précités. Le corpus constitué a été transmis à l'observatoire de la parentalité pour analyse. Les résultats de cette analyse sont présentés dans cet ouvrage.

Notons que les contraintes statistiques citées plus haut et liées au recensement nous incitent à la prudence quant à l'interprétation des données quantitatives. Cerner d'un point de vue statistique l'étendue de la réalité que représentent les familles recomposées à La Réunion est un exercice complexe. Aussi, plutôt que de proposer un panorama exhaustif, notre démarche répond à une volonté de mieux comprendre les enjeux liés à la recomposition pour mieux accompagner les familles qui en font l'expérience. Pour ces raisons, l'approche qualitative a été privilégiée, sans omettre d'illustrer notre réflexion sur la base des données recueillies dans l'enquête quantitative.